

## Avis de constitution

### SOCIETE SOCIETE « ARCHE GENIE CIVIL ET TRANSPORT. »

Siège Abidjan, Cocody, Abidjan – Cocody – II  
Plateaux vallon, non loin de Zino, Lot 2433-2435, Ilot 211

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 20 Juin 2023, et enregistrés au CEPICI le 04 Juillet 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ARCHE GENIE CIVIL ET  
TRANSPORT. »

Objet : La société a pour objet, directement ou indirectement en Côte d'Ivoire et à l'étranger :

- Le génie civil et industries liées
- Le transport des personnes et des biens
- Diverses prestations et services
- La représentation d'entreprises ou de sociétés commerciales .

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;
- L'emprunt de toutes sommes auprès de tout établissement financier avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;
- La prise en location gérance de tous fonds de commerce ;
- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;
- Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 10,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1000 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Cocody, Abidjan – Cocody – II  
Plateaux vallon, non loin de Zino, Lot 2433-2435, Ilot 211

Dirigeant(s) M TOURE JEAN-PHILIPPE AKA (COGÉRANT),  
Mlle KRAMO AMANI PRISCA SANDRINE (COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-04014 du 11/07/2023 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°50895/GTCA/RC/2023 du 11/07/2023

